

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31/08/2021



Santé et solidarité

## Faciliter l'accès au pass sanitaire



A partir du 1<sup>er</sup> septembre, Moulins Communauté met en place un nouveau service d'assistance aux usagers, afin de les aider à récupérer leur *pass sanitaire*, sur l'application mobile *TousAntiCovid* et/ou en ligne via France Connect ou un compte Ameli.

Le public sera reçu et accompagné par un conseiller numérique qui pourra également sur demande imprimer l'attestation en question.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous présenter à l'accueil de l'agglomération (dans le bâtiment de l'école de musique communautaire), situé place Maréchal de Lattre de Tassigny à Moulins, aux jours et horaires suivants :

**Mercredi 1<sup>er</sup>, jeudi 2, vendredi 3, lundi 6, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, lundi 20, mardi 21 et lundi 27 septembre, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.**

Pour rappel, le *pass sanitaire* est obligatoire pour les plus de 18 ans dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque et dont la liste est disponible sur le site du gouvernement. Le *pass sanitaire* consiste en la présentation d'une preuve sanitaire, numérique ou papier : attestation de vaccination contre la Covid-19, attestation d'un test négatif de moins de 72h, attestation d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19.

---

Contacts presse :

**Damien Thieuleux**, Directeur de Cabinet de Moulins Communauté,  
T 04 70 48 50 25, [d.thieuleux@agglo-moulins.fr](mailto:d.thieuleux@agglo-moulins.fr)

**Fabienne Chartoire**, Directrice de la communication de Moulins Communauté  
T 04 70 48 54 68 [f.chartoire@agglo-moulins.fr](mailto:f.chartoire@agglo-moulins.fr)